

Fédération Régionale pour l'Organisation de la Gravière Comité Directeur Réunion du 12 décembre 2009 Piscine des Remparts SELESTAT

Tous sont présents,

Président	Bernard	SCHITTLY
Vice-Président	Jean Claude	HUGUET
Trésorier	Alain	STRIZ
Secrétaire	Michel	LAMBINET
	Raymond	ERTLE
	Jacques	KRANZER
	Jean Marie	LATSAGUE
	Fabienne	SAVOYE
	Jean Michel	SCIUS

Nous passons en revue les points d'interrogation ou de travail autour de la création toute récente de la Fédération.

FROG Organisme associé de la FFESSM?

« les organismes qui, sans avoir pour objet la pratique d'une ou de plusieurs de ses disciplines, contribuent au développement d'une ou plusieurs de celles-ci »

Bernard présente cette possibilité afin de conforter l'image fédérale de la FROG, Michel poursuit les démarches.

Jeunesse & Sport

Non, l'affiliation serait plus difficile : pas de licencié, et pas de précaution dans nos statuts.

Dans l'esprit la FROG ne s'occupe que de gestion, les clubs et le CODEP restent les interlocuteurs institutionnels.

Forme juridique

Il faut organiser une délégation du CODEP67 à la FROG.

Une consultation juridique nous a suggéré le modèle du bail emphytéotique :

- décharge du propriétaire,
- le preneur a toute compétence, notamment pour une construction
- les recettes d'exploitation vont au preneur, soit la collectivité des clubs,
- ... donc cela correspond à nos besoins.

La signature est payante mais le contrat liant les deux parties est une garantie, supérieure de toute façon à une convention qu'on pourrait signer entre nous.

Prévu de 18 à 99 ans ; 18 années peuvent paraîtres longues, mais les 99 ans prévus par le législateur sont un gage de garantie, de stabilité et de pérennité.

Remboursement des clubs

Par reconnaissances de dettes émises par le CODEP67, et accord La part terrain CFPS étant hors ce système.

- CODEP achète avec les chèques et émet des reconnaissances de dette
- la FROG reverse des excédents de trésorerie, nous re consulterons sur la forme de ce transfert.

Achats, état des lieux

Allez retours juridiques, notaires, services juridiques parisiens, et corrections dans les contrats

- corrections dans les parcelles après inventaire cadastral par Michel
- clause en cas de non vente qu'ils souhaitent revoir
- contrôle de réaffectation de la DRIRE, pourtant déjà fait, mais en attente

La Mairie nous soutient chaque fois que possible et souhaite que cela soit rapidement fait.

Compte Bancaire

Fait, déposé avec les statuts au CIAL

Permis de construire

Consultation de la CUS et de la maire d'Holtzheim en mode rapide, pour mi/janvier Il faudrait signer avant le changement de PLU qui rend constructible, afin de ne pas tenter...

Mairie

Enthousiaste et voit comme nous un lieu vivant accueillant du monde et des évènements.

Bail pour usage

à signer conjointement, pour exploiter complètement

Architecte

Le premier qui a pris contact s'est vu proposer le marché : pour 400m2, puis 200 m2 autour de 1500 euros/m2

Nous échangeons sur le plan, Jean Michel propose de déplacer légèrement les toilettes pour dégager un lieu d'accueil plus important, Michel modifie le dessin et le propose à l'architecte

Pontons / accès personnes handicapées

Il faudra travailler le ponton handicapé, les rambardes, etc... en prendre une en test Le comité directeur choisit de s'orienter vers les produit Easy Float, particulièrement bas sur l'eau et discrets dans le paysage.

Subventionnement

Nous revoyons la valeur des pontons, et préparons le dossier pour un dépôt rapide en CNDS local en direction du National.

Nous avons rendez vous au Conseil Général le 26 janvier 2010

Point sur les clubs membres et clôture des adhésions

Rappel, de nouveaux clubs candidats seront forcement passager, décision en AG.

- Kayserberg?

Pas de nouvelles malgré les relances et les contacts autour de leur démarche en direction de Wittisheim... le délai fixé en AG est largement dépassé, candidature rejetée.

- Peugeot

a besoin d'un délai pour faire un chèque du Comité d'entreprise Peugeot. Accordé.

- Mulhouse ?

Un club se restructure fédéralement, mais s'était déjà fait connaitre, il y a donc antériorité, candidature acceptée.

Le Comité lève la séance et visite la Piscine des Remparts, nouvelle piscine de Sélestat, remerciant le Directeur de la piscine et le Club de Sélestat pour son accueil.

Bernard SCHITTLY
Président

Michel LAMBINET Secrétaire